

II. Frais liés au voyage

Etudiants et jeunes diplômés ne recevant pas de soutien pour le voyage – top-up au soutien individuel pour « green travel »

Les étudiants et jeunes diplômés qui ne reçoivent pas de soutien pour le voyage peuvent choisir un moyen de déplacement durable. Dans ce cas, ils reçoivent une contribution unique de 50€ comme top-up au montant du soutien individuel et jusqu'à 4 jours de soutien individuel supplémentaire pour couvrir les jours de voyage pour un aller-retour, si pertinent.

Etudiants et jeunes diplômés avec moins d'opportunités en mobilité de court terme; et ceux en mobilité d'un Pays Programme vers un Pays Partenaire

Les étudiants et jeunes diplômés avec moins d'opportunités en mobilité de court terme, et ceux en mobilité d'un Pays Programme vers un Pays Partenaire, à l'exception des Pays Partenaires des régions 5 et 14, peuvent recevoir un soutien pour couvrir les frais de voyage.

Distances	Montant voyage standard	Montant voyage avec moyens de déplacement durable
Entre 10 et 99 km :	23 € par participant	
Entre 100 et 499 km :	180 € par participant	210
Entre 500 et 1999 km :	275 € par participant	320
Entre 2000 et 2999 km :	360 € par participant	410
Entre 3000 et 3999 km :	530 € par participant	610
Entre 4000 et 7999 km :	820 € par participant	
8000 Km ou plus :	1500 € par participant	

Nota Bene : la « distance » correspond à la distance entre le lieu de départ et l'endroit où a lieu l'activité, tandis que le « montant » couvre la contribution pour un voyage aller-retour.

Les Etudiants et jeunes diplômés qui choisissent un moyen de déplacement durable reçoivent jusqu'à 4 jours de soutien individuel supplémentaire pour couvrir les jours de voyage pour un aller-retour, si pertinent.

Pour la mobilité vers les Pays partenaires, à l'exception des régions 5 et 14, les étudiants et jeunes diplômés avec moins d'opportunités doivent recevoir le soutien pour le voyage. Le soutien est optionnel pour les autres étudiants et jeunes diplômés en mobilité d'un Pays Programme vers un Pays Partenaire, à l'exception des régions 5 et 14.

Mobilité des personnels

I. Soutien individuel

Pays de destination	Personnel des Pays Programme
	Montant par jour en EUR
Danemark, Norvège, Irlande, Suède, Luxembourg, Islande, Finlande, Liechtenstein	180
Pays Région 14 : Iles Féroé, Suisse et Royaume-Uni	
Autriche, Belgique, Chypre, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Allemagne, Espagne, Malte, Portugal	160
Pays région 5 : Andorre, Monaco, Saint-Marin, Vatican	



République de Macédoine du Nord, Lettonie, Slovaquie, Turquie, Roumanie, Pologne, Bulgarie, République Tchèque, Hongrie, Croatie, Estonie, Lituanie, Slovénie, Serbie	140
Pays Partenaires 1-4 et 6-13	180

Nota Bene : le montant par jour est calculé ainsi :

- jusqu'au 14^{ème} jour d'activité inclus : le montant par jour par participant tel que spécifié dans le tableau ci-dessus
- entre le 15^{ème} et le 60^{ème} jour d'activité : 70% du montant par jour par participant tel que spécifié dans le tableau ci-dessus

II. Frais liés au voyage

Distances	Montant voyage standard	Montant voyage avec moyens de déplacement durable
Entre 0 et 99 km :	23 € par participant	
Entre 100 et 499 km :	180 € par participant	210
Entre 500 et 1999 km :	275 € par participant	320
Entre 2000 et 2999 km :	360 € par participant	410
Entre 3000 et 3999 km :	530 € par participant	610
Entre 4000 et 7999 km :	820 € par participant	
8000 Km ou plus :	1500 € par participant	

Nota Bene : la « distance » correspond à la distance entre le lieu de départ et l'endroit où a lieu l'activité, tandis que le « montant » couvre la contribution pour un voyage aller-retour.

Programmes Intensifs hybrides

Soutien organisationnel	<p>Couts directement liés l'organisation du programme intensif (à l'exclusion du séjour et du voyage des participants)</p> <p>Contribution unitaire</p> <p>Mode d'allocation : basé sur le nombre de participants mobiles, hors enseignants/formateurs impliqués dans la délivrance du programme</p> <p>Le coordinateur soumet la demande de financement pour le soutien organisationnel au nom du groupe d'établissements organisant conjointement le Programme intensif hybride.</p>	400€/participant, avec un minimum de 15 participants et un maximum de 20 participants financés.
-------------------------	--	---